



Demande de transcription et obtention du livret de famille

Par **jimmyr**, le **04/11/2010** à **16:35**

Bonjour,
je me suis marié en 2009 avec une algérienne sans ccm suite à ça en janvier j'ai été contacté par le ministère des affaires étrangères afin de passer une audition en avril à la mairie de Audincourt 25 et ma femme en août 2010 à Tiaret depuis j'ai envoyé deux échographies et j'ai envoyé le tout en recommandant sans de réponse j'ai renvoyé encore par fax et j'ai téléphoné mais il ne donne pas de renseignements je veux que la demande de transcription soit faite rapidement car je veux que mon enfant naisse en France et que ma femme me rejoigne au plus vite
y a-t-il un moyen pour faire accélérer mon dossier ou avoir une réponse..
je vous remercie de votre réponse
mr jimmy reinsch

Par **mimi493**, le **04/11/2010** à **18:11**

L'envoi d'échographies est hors-sujet, ne sert strictement à rien.

Vous avez, volontairement, transgressé la loi française en vous mariant sans ccm, vous devez en assumer les conséquences, notamment que la transcription prenne plus de temps, si elle n'est pas refusée.